

## Compte-rendu de l'intervention 3



### Présentation :

Nous avons rencontré le **centre social Lounès Matoub** par l'intermédiaire de Valérie SCHMITT Directrice  
- Mardi 8 avril 2012-  
15h30-17h00

Photo : <http://www.photo-libre.fr>

1

Cette rencontre était animée par **trois objectifs principaux** :

- Présenter le centre social (organisation, fonctionnement, projets...) et sa place dans la politique d'action sociale en tant que vecteur de lien social ;
- Echanger autour des réponses apportées par le centre social aux besoins exprimés par les habitants du quartier (projets...) ;
- Rencontrer des professionnels.

### Déroulement de l'intervention

Cette rencontre était articulée autour de **trois axes** :

- Présentation générale des centres sociaux ;
- Présentation spécifique des centres sociaux de la ville de Montreuil ;
- Focus sur les activités du Centre social Lounès matoub.

### Retour sur l'intervention

- Le 1<sup>er</sup> axe est consacré à une **présentation générale des centres sociaux**.

### Historique :

*Document élaboré à partir du texte de Jacques Eloy de mars 2007 - Mémoires vives - Centres sociaux - Site RECO (Réseau collaboratif des centres sociaux).*

#### **1890 environ : Apparition des premiers centres sociaux**

*Nés de la réunion de divers mouvements ouvriers.*

#### **1957-1961 : Reconnaissance du rôle des centres sociaux**

*Définition du programme d'action sanitaire et sociale des Caisses d'allocations familiales. Définition du rôle et reconnaissance de l'importance des centres sociaux au sein de la collectivité par l'état.*

#### **1969-1971 : Légitimisation des centres sociaux**

*Reconnaissance de la fonction d'animation globale des centres sociaux par le Ministère de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale ainsi que par la CNAF.*

#### **1984 : Redéfinition de l'agrément CNAF**

*Agrément CNAF devient un projet pluriannuel négocié localement.*

#### **1995 : Edition d'une circulaire établissant les relations entre les caisses d'allocation familiales, les centres sociaux et leurs partenaires.** <http://i.ville.gouv.fr/reference/6440>

*Document précisant :*

- *Les modalités et conditions pour l'obtention de l'agrément des centres sociaux ;*

- Les méthodes et objectifs de qualité induits par la contractualisation ;
- Le rôle de la caisse d'allocations familiales vis-à-vis de ses partenaires ;
- Les objectifs et missions caractéristiques du centre social ;
- Les fonctions du centre social ;
- Des repères indicatifs pour aider à identifier l'animation globale.

## **2000 : Rédaction de la Charte fédérale des centres sociaux et socio-culturels de France**

Document fixant :

- les valeurs ;
- les façons d'agir (élaboration et conduite de l'action) ;
- l'engagement fédéral des centres sociaux affiliés à la FCSF ([Fédération des Centre Sociaux et Socioculturels de France](#)).

2

## **Présentation générale des centres sociaux :**

Trois valeurs principales :

- **La dignité humaine** : accueil de toutes les personnes, écoute et respect.
- **La solidarité** : participation des habitants autour des projets réalisés.
- **La démocratie** : réseau de partenaires, échange de savoir-faire, accès aux droits des personnes.

Les centres sociaux sont portés par l'éducation populaire. L'éducation de chacun est portée par chacun. L'éducation populaire est passée un peu à l'arrière plan avec la professionnalisation des centres sociaux.

Les centres sociaux effectuent un accompagnement social qui s'est de plus en plus individualisé. L'accompagnement social impose une prise en charge globale sur des axes très larges. La connaissance des partenaires est indispensable pour pouvoir orienter et accompagner les personnes.

Les centres sociaux présentent également de nombreuses activités. Ils peuvent être un relais pour les autres partenaires sociaux. Nombre de personnes viennent pour pratiquer une activité, établissent un contact et finissent par demander de l'aide. Chaque personne vient et est considérée comme « personne ressource », c'est-à-dire qu'elle est envisagée d'abord dans l'enrichissement qu'elle peut apporter aux autres, avant même d'aborder les problématiques personnelles.

- Le 2<sup>ème</sup> axe est consacré à une **présentation des centres sociaux de la ville de Montreuil.**

Il existe à Montreuil trois centres sociaux, présentés sur une [plaquette commune](#).

Chaque centre social fonctionne différemment suivant les quartiers car chaque projet est établi sur un diagnostic de territoire.

Une complémentarité de ces différents centres sociaux est recherchée mais Montreuil est une ville assez grande pour que certaines actions de même type puissent se côtoyer.

Cela rend nécessaire d'avoir une représentation globale du territoire et de voir quelle « plus value » peut apporter chaque centre social. Des réunions de coordination de réseau ont lieu pour respecter ce principe de complémentarité des différentes offres. Elles ont lieu notamment dans le cadre d'un renouvellement de projet.

Chaque centre social possède des particularités afin d'adapter son action au territoire sur lequel il se trouve (notamment sur les actions concernant la parentalité) mais fonctionne sur des valeurs communes. Un des axes forts des centres sociaux est de créer du lien social, il faut que « la mixité se vive »...

Certaines activités sont communes comme :

- écrivain public ;
- point accès au logement ;
- permanence d'assistance sociale ;

- permanence CAF ;
- réunions sur l'accès aux droits, sur la citoyenneté.

Beaucoup de projets de rénovations urbaines coexistent dans Montreuil. Les centres sociaux peuvent servir de relais de la municipalité avec les habitants, dans ce contexte précis. Les différents centres sont [présentés sur le site de la ville de Montreuil](#) et dans leur plaquette respective.

Chaque centre construit un projet pour lequel un agrément est délivré par la CAF tous les trois ans mais le projet peut évoluer en permanence suivant les besoins des habitants. Les centres travaillent en collaboration avec les [conseils de quartiers](#) (voir [brochure](#) de la ville de Montreuil). La création de lien et de mixité sur laquelle travaillent les centres sociaux se retrouve d'ailleurs dans ces conseils de quartier, dans lesquels viennent souvent les personnes déjà actrices dans la ville (responsables d'associations, élus...). Il est par contre difficile de faire prendre la parole aux habitants.

3

- Le 3<sup>ème</sup> axe est consacré à une **présentation du centre Lounès Matoub**.

La maison de quartier Lounès Matoub est un centre social municipal.

### Objectifs :

La maison Lounès Matoub, contrairement à de nombreux centres sociaux a davantage orienté son action prioritairement sur les adultes et, notamment l'accompagnement de la parentalité autour d'une approche globale visant à :

- *Appréhender la famille dans sa globalité (de l'enfance à l'adulte) et développer les liens d'entraide entre les familles ;*
- *Favoriser l'insertion sociale des habitants et rompre avec le processus d'isolement ;*
- *Développer la participation des habitants et notamment les moins présents dans la dynamique locale ;*
- *Mieux articuler les besoins des habitants et l'offre de services publics dans le quartier ;*
- *Développer le lien social en veillant à préserver toute forme de mixité et à lutter contre les discriminations et les exclusions.*

*Extrait de la brochure de la maison Lounès Matoub*

Elle est également très active dans la coordination des actions des différents acteurs du quartier.

### Personnel :

Cinq permanents dont :

- un directrice ;
- un chargé d'accueil ;
- un animateur ;
- un référent famille ;
- un gestion comptable.

### Financement :

Partenaires financiers :

- CAF : participation ;
- Etat : subventions suivant les projets ([CuCs](#)) ;
- Conseil Régional et/ou Général ;
- Municipalité.

### Activités :

- *Lieu d'échange et de rencontre (système d'échange local : pour procéder à des échanges de services, de savoirs et d'objets, conseil de quartier, permanence de rencontre avec les élus,...) ;*
- *Activités de loisirs pour tous (jeux d'échec, événements ponctuels, partenaire du festival Transit,...) ;*

- Activités pour les parents et les enfants (ateliers, sorties, petits déjeuners entre les habitants, rencontre d'assistantes maternelles...);
- Activités pour les adultes (ateliers mémoire, alphabétisation, expression orale, cours de wolof...);
- Activités pour les adultes et les jeunes (reliure, couture, peinture, chorale, percussions, théâtre, théâtre forum,...);
- Ateliers sportifs;
- Accompagnement à la scolarité;
- Permanences (service social départemental, caisse d'allocation familiale, accompagnement au logement, aide aux démarches, écrivain public, informations sur les troubles de l'apprentissage,..);
- Développement d'une épicerie sociale et d'un café social.

Extrait de la brochure de la maison Lounès Matoub

4

Les activités proposées tentent de répondre aux besoins diagnostiqués (selon le schéma classique : données issues de la CAF, de l'analyse des besoins sociaux de la commune, du diagnostic urbanisme, des remontées des habitants (dans ou hors conseil de quartier)).

## Exploitation pédagogique

### ST2S

#### Première ST2S

L'exemple des centres sociaux peut être utilisé dans le cadre de la **Construction dynamique du bien être social** (pôle 1).

#### Terminale ST2S

L'étude de l'organisation « Maison de quartier Lounès Matoub » peut être utilisée dans la partie 12.2 Dispositifs et institutions : des réponses aux situations de pauvreté, de précarité, notamment pour mettre en évidence la **diversité et complémentarité des institutions**.

Enfin, des éléments sont disponibles pour la partie **Organisation** du pôle **Méthodologie** (13.1 Comment les organisations du secteur sanitaire et social fonctionnent-elles pour atteindre les objectifs que les politiques leur assignent ?) ou bien la **démarche de projet** (13.2 Comment passer d'une situation problème à la mise en œuvre d'un plan d'actions ? *Projet à présenter à la Caf tous les 3 ans dans le cadre de l'obtention de son agrément*).

### BTS SP3S

Nous pouvons suggérer, à l'image de la fiche « LEA », une étude transversale autour de questionnements en croisant de la même manière les modules.

Néanmoins, ici, il peut sembler particulièrement pertinent d'aborder, dans le cadre du Module A, les relations de tutelle entre le Centre Social et la municipalité, en comparant d'autres dispositifs existants (les centres sociaux des CAF).

Dans le cadre d'une démarche de terrain, plusieurs des activités présentées peuvent être le « prétexte » à l'organisation d'une démarche d'observation et d'analyse (en suggérant ainsi de développer en situation des compétences attendues du Module G « méthodologies »), dans le cadre du module B (publics).